

Document de travail

À: Conseil d'administration
DE: Direction
DATE: Le 16 septembre 2026
OBJET: **Budget 2027**

Le budget opérationnel proposé pour l'année 2027 est fixé à 11 206 377 \$, ce qui représente une augmentation de 5,6% par rapport au budget 2026. Pour sa part, l'apport des membres affiche une augmentation proposée de 4,5 %.

Lors de la préparation du budget 2026, des ajustements importants avaient dû être apportés afin de limiter l'augmentation de l'apport des membres à environ 2 %, notamment par l'abolition de certains postes et la révision de plusieurs dépenses. Pour 2027, la hausse des dépenses associées au service de collecte, combinée à l'expansion du service de transport collectif, exerce une pression importante sur le budget et limite les possibilités de maintenir une hausse comparable à celle de l'année précédente. À elle seule, l'augmentation des coûts liés au service de collecte représente environ 3 points de pourcentage de la hausse globale de 4,5 % présentée. Malgré ce contexte, une attention particulière a de nouveau été portée à l'ensemble des dépenses afin de contenir l'augmentation à un niveau jugé raisonnable, tout en maintenant la qualité et la continuité des services offerts aux communautés membres.

Le budget proposé ne comprend toutefois pas d'augmentation aux contributions offertes au CAIENA, à la Véloroute ainsi que l'Aéroport de Bathurst. Il appartient aux membres de déterminer, en fonction de la capacité financière des communautés, dans quelle mesure il sera possible de répondre aux différentes demandes formulées à cet effet.

Administration générale

Le budget proposé pour l'Administration générale en 2027 s'élève à 866 000 \$, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2026. Cette hausse s'explique principalement par le renforcement de la sécurité du réseau informatique, dont le budget passe de 10 000 \$ à 20 000 \$, ainsi que par les coûts associés à la mise en page et à l'impression du rapport annuel. Par ailleurs, une augmentation salariale générale de 2,8 % est prévue pour 2027, soit un taux correspondant à la moyenne de l'IPC des 12 derniers mois, qui s'établit également à 2,8 %. Une augmentation de 4 000 \$ est également prévue au poste des honoraires des membres. Pour le reste, la grande majorité des postes budgétaires de l'Administration générale demeurent comparables à ceux de l'année précédente.

Services collaboratifs :

Le budget proposé pour le Service collaboratif en 2027 est fixé à 135 724 \$, soit une augmentation de 7 180 \$ par rapport à l'année précédente. La contribution des membres, qui finance entièrement ce service, s'établit également à 135 724 \$. Ce service couvre principalement les services de Maritime Enforcement, évalués à 99 361 \$, correspondant à quatre jours de travail par semaine consacrés à l'application des règlements en matière d'urbanisme. Une cinquième journée de travail est financée par le service de contrôle des chiens, afin d'assurer l'application de ce règlement auprès des communautés participantes. L'augmentation prévue pour 2027 s'explique principalement par une hausse approximative de 3 600 \$ des coûts liés au contrat avec Maritime Enforcement, ainsi que par une augmentation d'environ 1 800 \$ des frais d'administration générale attribués à ce service.

Service de contrôle des chiens :

Le budget proposé pour le Service de contrôle des chiens en 2027 s'élève à 85 640 \$, soit une augmentation de 27 019 \$ comparativement à l'année précédente. La contribution des membres s'établit pour sa part à 83 687 \$, soit une augmentation de 28 852 \$. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des sommes budgétées pour les services de Maritime Enforcement et de fourrière, afin de mieux refléter les coûts de l'entente contractuel du service, ainsi que par l'ajout d'une nouvelle plateforme en ligne pour l'enregistrement des chiens. La plateforme actuellement utilisée ne répond plus adéquatement aux besoins du service et doit être remplacée.

Au cours des dernières années, la gestion du Service de contrôle des chiens a également nécessité une implication administrative de plus en plus importante. Le nombre de demandes et de plaintes liées à l'application du règlement est en forte croissance, ce qui exerce une pression supplémentaire tant sur l'équipe administrative que sur les ressources affectées à l'application des règlements. Dans ce contexte, la CSRPA évalue actuellement différentes options afin d'améliorer la gestion et l'efficacité du service, tout en répondant adéquatement aux besoins des communautés participantes et en réduisant la pression exercée sur les ressources internes.

Service de l'aéroport de la Péninsule

Le budget proposé pour le Service d'aéroport en 2027 est fixé à 164 340 \$, soit un budget relativement similaire à celui de l'année précédente. La contribution des membres à ce service est établie à 146 538 \$, soit une diminution de 6 722 \$. Le budget consacré au poste responsable de l'entretien de l'aéroport a été légèrement augmenté afin de tenir compte du départ de l'employé actuel. Une réorganisation de l'équipe est présentement envisagée afin de répondre adéquatement aux besoins opérationnels de l'aéroport. Une augmentation de 4 500 \$ est également prévue au poste des assurances responsabilité. À l'inverse, une diminution est prévue pour les frais liés à l'analyse des approches, puisque cette analyse n'est requise que tous les deux ans. Pour le reste, les différents postes budgétaires demeurent relativement similaires à ceux de l'année précédente.

Service de développement économique

Le budget proposé pour le Service de développement économique en 2027 est fixé à 530 000 \$, soit une légère augmentation comparativement à l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par un changement dans la répartition des coûts associés à la direction du service. Alors que les coûts liés au poste de direction étaient auparavant répartis entre les services de développement économique et de développement touristique, ils sont désormais entièrement assumés par le Service de développement économique. Ce changement dans la répartition des coûts a également un impact sur la contribution des membres au financement du service, qui passe d'environ 45 798 \$ en 2026 à 62 342 \$ en 2027. Pour le reste, les différents postes budgétaires demeurent relativement similaires à ceux de l'année précédente.

Il est important de préciser que le budget 2027 du Service de développement économique ne comprend pas la demande de contribution supplémentaire formulée par le CAIENA. Il appartiendra aux membres de déterminer, en fonction de la capacité financière des municipalités, dans quelle mesure il sera possible de répondre à cette demande.

Service de tourisme

Le budget proposé pour le Service de développement touristique en 2027 est fixé à 493 619 \$, soit une augmentation de 41 625 \$ comparativement à l'année précédente. Cette augmentation vise principalement à refléter les changements découlant de la mise en œuvre de la redevance sur l'hébergement. Des frais d'administration supplémentaires ont ainsi été prévus afin de tenir compte de la charge administrative associée à la gestion de cette nouvelle responsabilité, soit l'embauche d'une ressource supplémentaire responsable de ce dossier. Pour le reste, les différents postes budgétaires du service demeurent relativement similaires à ceux de l'année précédente. Pour sa part, la contribution des membres au financement du service est fixée à 191 841 \$ soit une augmentation de 8 879 \$ comparativement à l'année précédente.

Service de développement communautaire

Le budget proposé pour le Service de développement communautaire en 2027 est établi à 441 600 \$ soit une diminution de 39 961 \$ comparativement à l'année précédente, alors que la contribution des membres augmente

de 10 148 \$ pour se situer à 112 018 \$. La diminution du budget s'explique principalement par la fin du financement fédéral accordé au projet d'autosuffisance alimentaire. Compte tenu de l'importance de cette initiative pour la région, la CSRPA souhaite poursuivre le travail amorcé et examine actuellement d'autres possibilités de financement permettant d'en assurer la continuité. Dans l'éventualité où du financement additionnel ne pourrait être obtenu, certains ajustements opérationnels devront être envisagés afin d'adapter l'initiative aux ressources financières disponibles. À l'exception de cette diminution des revenus, les autres postes budgétaires du service demeurent relativement similaires à ceux de l'année précédente.

Service de transport régional

Le budget proposé pour le Service de transport en 2027 est fixé à 1 299 350 \$, soit une augmentation de 85 021 \$ comparativement à l'année précédente. Cette augmentation vise principalement à élargir l'offre de service actuelle, tant sur le plan du territoire desservi que du niveau de service offert à la population. La contribution des membres augmente pour sa part de 95 555 \$, pour atteindre 344 940 \$ en 2027. Ces sommes permettront notamment d'accroître les ressources nécessaires afin de soutenir l'expansion du service et d'en assurer le déploiement sur un territoire plus vaste. Malgré cette augmentation, la contribution des membres au Service de transport correspond à environ 0,7 cent par 100 \$ d'évaluation, ce qui demeure à l'intérieur de l'objectif de 1 cent par 100 \$ d'évaluation établi lors de la mise en place du service.

À plus long terme, la poursuite du développement du transport collectif et l'augmentation du niveau de service nécessiteront peut-être l'exploration de nouvelles sources et de nouveaux modèles de financement afin de soutenir cette croissance, tout en maintenant la contribution des membres à l'intérieur de la cible établie.

Service de partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles

Le budget proposé pour le Service de partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles en 2027 est fixé à 355 340 \$, soit une augmentation de 12 845 \$ comparativement à l'année précédente. La contribution des membres diminue toutefois d'environ 6 028 \$ pour s'établir à 211 768 \$. Cette diminution s'explique principalement par l'application d'un surplus de 18 408 \$ provenant de l'avant-dernière année financière, lequel vient réduire les sommes devant être assumées par les membres en 2027. Pour le reste, les différents postes budgétaires du service demeurent relativement similaires à ceux de l'année précédente.

Il est important de préciser que la contribution des membres prévue au budget 2027 ne comprend pas la demande de contribution supplémentaire de 50 000\$ formulée par la Véloroute de la Péninsule acadienne. Il appartiendra aux membres de déterminer, en fonction de la capacité financière des municipalités, dans quelle mesure il sera possible de répondre à cette demande.

Service de sécurité publique

Le budget proposé pour le Service de sécurité publique en 2027 est fixé à 160 120 \$, soit une augmentation de 6 019\$ comparativement à l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des coûts d'assurance responsabilité attribués à ce service, ainsi que par les dépenses prévues pour la publicité et les communications dans les médias. Pour le reste, les différents postes budgétaires du service demeurent relativement similaires à ceux de l'année précédente. La contribution des membres augmente pour sa part de 4 828 \$ pour s'établir à 155 047 \$.

Il est important de préciser que le budget 2027 du Service de sécurité publique ne comprend pas de financement pour l'Aéroport régional de Bathurst. Il appartiendra aux membres de déterminer, en fonction de la capacité financière des municipalités, dans quelle mesure celles-ci souhaitent participer.

Service d'urbanisme

Le budget proposé pour le Service d'urbanisme en 2027 est fixé à 1 939 351 \$, soit une augmentation de 95 150 \$ comparativement à l'année précédente. La contribution des membres augmente pour sa part d'environ 71 356 \$ pour s'établir à 1 467 372 \$. Cette hausse s'explique principalement par le rehaussement des systèmes informatiques et des mesures de protection des données, notamment par l'ajout de services infonuagiques (« IT Cloud »). Elle tient également compte de la poursuite des travaux de mise à jour des plans municipaux et des

besoins en services de consultants associés à ces travaux. Le budget prévoit également la participation de la CSRPA au dossier du développement de l'habitation, notamment par l'embauche d'une ressource dédiée à ce dossier. La CSRPA continuera à assumer 25 % des coûts liés à cette ressource, alors que la portion restante sera financée par la SDR. Pour le reste, les différents postes budgétaires du Service d'urbanisme demeurent relativement stables comparativement à l'année précédente.

Service de gestion des déchets solides :

Le budget proposé pour le Service de gestion des déchets solides en 2027 est fixé à 4 068 750 \$, soit une diminution de 46 903 \$ comparativement à l'année précédente. La contribution des membres diminue pour sa part de 138 755 \$ pour s'établir à 2 217 461 \$. Cette diminution s'explique principalement par une réduction du tonnage de déchets ainsi que par une répartition différente du tonnage à traiter. De plus, les opérations de triage qui se termineront à la fin du mois de mai 2027 contribuent également à diminuer les coûts au service. Par ailleurs, le coût facturé par la CSR Chaleur pour l'enfouissement des déchets augmente de 2 \$ la tonne en 2027. Le poste budgétaire consacré aux salaires augmente pour sa part d'environ 89 000 \$. Cette hausse tient compte des augmentations salariales prévues, mais également de l'embauche d'un mécanicien afin de répondre aux besoins opérationnels. Les coûts associés à ce poste seront répartis à parts égales entre le Service de gestion des déchets solides et le Service de transport collectif.

Pour le reste, les différents postes budgétaires demeurent relativement similaires à ceux de l'année précédente.

Les différents taux de déversement proposés en 2027 sont les suivants :

Déchets résidentiels – 163 \$ /tonne (une augmentation de 13 \$ / tonne)

Déchets institutionnels/Commerciaux/Industriels – 163 \$ / tonne (une augmentation de 13 \$ / tonne)

Déchets de construction – 81,50 \$ / tonne (une augmentation de 5\$ / tonne)

Service de collecte des déchets

Le budget proposé pour le Service de collecte en 2027 est fixé à 1 532 841 \$, soit une augmentation de 227 450 \$ comparativement à l'année précédente. La contribution des membres augmente pour sa part de 165 195 \$. Cette hausse s'explique principalement par l'application du déficit de l'avant-dernière année, qui s'élève à 129 541 \$, ainsi que par une augmentation importante des coûts de carburant, évaluée à près de 74 000 \$.

La CSRPA poursuit actuellement l'évaluation de l'organisation du service afin de déterminer si des optimisations supplémentaires peuvent être réalisées et permettre de mieux contrôler les coûts. La hausse constante des dépenses liées notamment au carburant, à l'entretien et aux réparations exerce toutefois une pression grandissante sur le coût d'exploitation du service et limite progressivement les possibilités d'économies.

Les analyses comparatives réalisées jusqu'à présent démontrent néanmoins que le coût par habitant du service de collecte demeure relativement concurrentiel par rapport à celui de services similaires. Cet avantage tend toutefois à diminuer, ce qui confirme la nécessité de poursuivre le travail d'optimisation afin de maintenir la compétitivité du service et d'en assurer une gestion efficace à long terme.

La CSRPA continuera d'évaluer les différentes possibilités d'optimisation du service, particulièrement dans le contexte du remplacement prochain d'une partie de la flotte de camions, qui représentera une occasion de revoir les besoins opérationnels et les options disponibles pour assurer la prestation du service à long terme.

RECOMMANDATION : Que le budget total de fonctionnement 2027 de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne considérant des recettes totales de 11 206 377 \$ et des dépenses totales de 11 206 377 \$ soit déposé pour consultation auprès des membres et qu'un vote pour son approbation soit prévu le 5 novembre 2026.